



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

# BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

*BOLUKI*, N°7, juin 2026

ISSN : 2789-9578

## ***BOLUKI***

**Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales**  
**Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)**

### **APPEL A CONTRIBUTION**

Chers collègues,

*BOLUKI*, Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales vous invite à soumettre des articles scientifiques originaux pour son septième numéro qui paraîtra en juin 2026.

*BOLUKI*, est une **revue indexée et trimestrielle** à comité scientifique et à comité de lecture de l'Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *BOLUKI* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

**La date limite de soumission des articles est fixée au 30 juin 2026.**

#### **1- Les normes typographiques de la revue *BOLUKI***

Pour être recevables par la direction de la revue, les manuscrits ou articles doivent être conformes aux normes typographiques suivantes :

Le volume d'un article : 7 à 15 pages (4000 à 8000 mots) ; interligne simple (1) ; police : Times New Roman ; Taille de police du texte : 12 ; les titres et sous-titres en gras ; Les paragraphes sans espacement débutent par un alinéa de 1 cm ; Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, excepté les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets) ; La revue s'interdit l'usage du soulignement des titres ; La présentation des tableaux, figures, photos, cartes, graphiques ... doivent porter un titre (centrer), numérotés en chiffre arabe et la mention de la source (centrer), de l'année et de l'échelle (pour les cartes) ; exemple : Tableau 1, Figure 1, Photo 1, ... ; Utiliser les majuscules accentuées (À, É) ; Utiliser les guillemets français (« ») ; N'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets ; Mettre entre crochets [ ] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

#### **2- Les normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale** : Titre (en minuscule, taille de police 14), Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache (pays), Domaine d'étude ou spécialité, Adresse électronique, Numéro de téléphone avec l'indicateur du pays, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum], Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre (en minuscule, taille de police 14), Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache (pays), Domaine d'étude ou spécialité, Adresse électronique, Numéro de téléphone avec l'indicateur du pays, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

- **Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets.** Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait (1cm), en diminuant la taille de police d'un point (11).

- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de 3 contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

- La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.

- Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.

- Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
- pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, ...) ;
- pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier ;
- Les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

- Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents [réellement] cités dans le corps du texte. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

- Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

LOUYINDOULA Chris, 2017, *Impact des activités expérimentales sur la compréhension des phénomènes d'électromagnétisme*, Thèse de Doctorat unique, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.

### 3. Évaluation des articles

Les articles soumis à la revue *BOLUKI* sont anonymement instruits par un évaluateur. En fonction de l'avis de l'instructeur, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

### 4. Acheminement des textes

Toutes les propositions d'articles pour la revue *BOLUKI* sont acheminées au Comité de rédaction en électronique (en format Word) à l'adresse suivante : [revue.boluki@gmail.com](mailto:revue.boluki@gmail.com) Les articles envoyés doivent être nomme de la manière suivante : **Article-Prénom Nom-mois année**. Exemples : **Article-David NDOUNIAMA ONIONGUI- juin 2021** ou **Article-Poppel Bangana-décembre 2021**. Les résultats des évaluations sont également envoyés par voie électronique.

Les frais d'instruction et d'insertion de l'article sont de 60 000 FCFA (77 euros). Les auteurs dont les articles ont été acceptés doivent procéder au règlement des frais (60 000 FCFA ou 92 euros) auprès de l'agent comptable de la revue *BOLUKI* : **Van-Brentano NDOUNIAMA ONIONGUI** : (+ 242) 067085928 « WhatsApp » ; [revue.boluki@gmail.com](mailto:revue.boluki@gmail.com) par transfert mobile money pour les auteurs résidents en République du Congo. Pour les auteurs à l'extérieur du Congo, le transfert se fait par Money gram, Western Union et Express Union International, avant la parution de leurs articles dans la Revue.

### 5. Tirés-à-part et publications

Avant la publication des articles, l'auteur reçoit par courrier électronique une maquette du tiré-à-part à vérifier pour les corrections de formes et à retourner dans un délai de 72heures. L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF.

**NB : les articles sont la propriété de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.**

**Le Comité de rédaction**